MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 8 janvier 2026.

Nomination de M. Jean-Pierre RAFFARIN à la présidence du Conseil supérieur des archives.

Rachida Dati, ministre de la Culture, a nommé Jean-Pierre Raffarin président du Conseil supérieur des archives**.**

Ancien Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin a consacré toute sa vie au service de l'État. Son expérience des affaires publiques, son attachement à la transmission et à la mémoire collective constituent autant d'atouts pour accompagner les grandes orientations de la politique nationale des archives.

Créé en 1988, le Conseil supérieur des archives est une instance consultative placée auprès de la ministre de la Culture. Il est consulté sur la politique menée en matière d'archives publiques et privées, qu'il s'agisse de leur collecte, de leur classement ou de leur valorisation, ainsi que sur les questions relatives à l'activité scientifique et culturelle des services d'archives.

Lieu de débat et de réflexion, le Conseil réunit, outre son président, un député et un sénateur, des représentants de l'État et des collectivités territoriales, des personnalités qualifiées, des représentants des professions liées aux archives et des représentants élus du personnel. Il a été présidé jusqu'à son décès, en mars dernier, par Jean-Louis Debré, qui avait su en faire une caisse de résonance des grands enjeux de la politique archivistique française pour la société, la vie culturelle et la mémoire de la Nation.

Sous la présidence de Jean-Pierre Raffarin, le Conseil supérieur des archives poursuivra ses travaux pour accompagner les mutations du monde des archives et renforcer leur rôle au service du lien civique et démocratique.

Rachida Dati, ministre de la Culture, se réjouit de cette nomination : *« Jean-Pierre Raffarin mettra toute son expérience et sa hauteur de vue au service d'une politique essentielle à la vie culturelle et démocratique de notre pays. Les archives sont un bien commun qui éclaire notre histoire et nous permet de mieux construire notre avenir. »*

Contact presse
Ministère de la Culture
Délégation à l'information
et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr